

**Résumé de l'exercice 2011.** *La Mobilière  
a le vent en poupe.*



***La Mobilière***  
*Assurances & prévoyance*

## Thème visuel

La Mobilière a le vent en poupe. En 2011, elle a poursuivi son incomparable voyage, commencé il y a 185 ans. Grâce à des conditions favorables, nous avons atteint les escales prévues et partagé, une fois de plus, les fruits de notre succès avec nos clients. Toutefois, en cours d'année, l'horizon économique s'est peu à peu couvert de nuages menaçants. Comme beaucoup, nous nous demandons où mène le voyage à présent.

Une chose est sûre: la Mobilière poursuit résolument la route qu'elle s'est tracée. Une constance à laquelle nos clients peuvent se fier. Parée et bien équipée, la Mobilière continue d'avancer, grâce à la motivation et à l'engagement de ses collaborateurs. Ce thème est illustré au sens figuré par les photos des pages suivantes. Mobilité, souplesse, faculté d'adaptation: trois qualités qui vont de pair et que l'avenir, sans nul doute, exigera davantage de nous.

## Chiffres clés des comptes annuels consolidés

	2011	2010	Variation en %
<b>Non-vie et vie</b> en millions de CHF			
Primes brutes	3 175,1	3 035,8	+ 4,6
Primes acquises pour compte propre	2 996,9	2 860,7	+ 4,8
Placements de capitaux	13 143,0	12 523,2	+ 4,9
Placements pour le compte et au risque de tiers	1 145,7	1 342,9	- 14,7
Résultat technique	87,1	163,4	- 46,7
Résultat financier	267,3	310,0	- 13,8
Produit extraordinaire	19,3	0,0	n.a.
Bénéfice annuel consolidé	331,3	408,6	- 18,9
Fonds propres consolidés	3 496,2	3 292,8	+ 6,2
Rendement des fonds propres	9,8%	13,1%	
<b>Non-vie</b>			
Primes brutes	2 342,5	2 230,4	+ 5,0
Primes acquises pour compte propre	2 198,5	2 092,2	+ 5,1
Provisions techniques pour compte propre	4 697,2	4 532,9	+ 3,6
Résultat technique	158,7	214,0	- 25,8
Résultat financier	130,7	172,5	- 24,2
Résultat après impôts	277,6	339,5	- 18,2
Ratio sinistres à primes pour compte propre	64,2%	61,3%	
Taux de frais pour compte propre	27,1%	26,9%	
Taux autres frais techniques (y c. parts d'excédents versées aux preneurs d'assurance) pour compte propre	1,5%	1,6%	
Ratio combiné pour compte propre	92,8%	89,8%	
<b>Vie</b>			
Primes brutes	832,6	805,4	+ 3,4
Primes acquises pour compte propre	798,4	768,5	+ 3,9
Provisions techniques pour compte propre	3 823,4	3 636,1	+ 5,2
Provisions techniques pour le compte et au risque de tiers	1 145,7	1 342,9	- 14,7
Résultat technique	- 71,6	- 50,6	- 41,5
Résultat financier	136,6	137,5	- 0,7
Résultat après impôts	53,7	69,1	- 22,3
Taux de frais pour compte propre	15,4%	15,5%	

Variation d'un chiffre du compte de profits et pertes en %,  
+ = effet positif sur le résultat, - = effet négatif sur le résultat  
n.a. = non applicable

## Résumé de l'exercice 2011

**La Mobilière affiche une croissance de nouveau bien au-delà de la moyenne de la branche. Et de nouveau, notre confortable bénéfice annuel sera partagé avec nos clients.**

Chère cliente, cher client,

«Le vent en poupe»: notre thème visuel illustre bien l'exercice 2011. Stabilité et croissance en sont les maîtres-mots. De nouveau, nous enregistrons un excellent résultat annuel. Et ce succès, nous le partageons avec nos clients, à hauteur de 120 millions de CHF. À partir du milieu de l'année 2012, les clients des assurances entreprise et bâtiments MobiPro et des assurances véhicules MobiCar bénéficieront de réductions de primes pendant un an.

Dans les affaires non-vie, le volume des primes s'est accru de 5%, un très bon résultat au vu de la croissance moyenne du marché de 1,4%. Dans toutes les branches, l'évolution est réjouissante, en particulier dans celle des véhicules à moteur. Même s'il n'y pas eu de catastrophe naturelle majeure en 2011, les orages de grêle de l'été et les inondations de l'automne ont entraîné une légère baisse de notre résultat technique par rapport à l'exercice précédent. Au demeurant, ces événements sont à chaque fois l'occasion de mettre à l'épreuve nos prestations de leader du marché des assurances de choses.

Sur le marché de l'assurance vie, les compagnies qui proposent des solutions d'assurance complète (LPP) – ce qui n'est pas le cas de la Mobilière – ont enregistré un fort afflux de fonds, consistant surtout en la transmission de capitaux à investir. Abstraction faite de l'afflux de fonds provenant des affaires collectives à prime unique, la croissance du marché a atteint 1,1%. On peut donc considérer comme bonne la progression de 3,4% du volume de nos primes. S'agissant de la réassurance d'institutions de prévoyance, nous sommes toujours le leader incontesté du marché. Dans le secteur de la prévoyance privée, nous avons enregistré une forte croissance du volume des primes.



Nous avons le privilège de disposer d'une grande puissance financière, gage de sécurité pour nos clients, que ce soit en cas de sinistres de choses ou de personnes ou dans notre rôle de partenaire d'assurance vie. Notre forte dotation en fonds propres nous procure une importante marge de manœuvre, qui nous permet, malgré une conjoncture difficile, de saisir nos chances.

Nos remerciements les plus chaleureux pour ce très bon exercice 2011 vont à nos 1,5 million de clients, à nos partenaires et à nos fournisseurs ainsi qu'à nos 4000 collaborateurs. Une période économiquement difficile, exigeant une grande vigilance, nous attend. Avec notre excellente dotation en fonds propres, nos collaborateurs hautement motivés et nos nombreux clients satisfaits, nous pouvons néanmoins envisager l'avenir avec confiance.

Urs Berger  
Président du Conseil  
d'administration

Markus Hongler  
CEO

## Partenariat et responsabilités

**Le Groupe Mobilière se positionne avec succès comme assurance adossée à une coopérative, opérant selon le principe du partenariat.**

Fondée à l'origine comme communauté dans le but de supporter solidairement les risques et les conséquences de sinistres, la Mobilière est la preuve que la coopérative est une forme de société qui a de l'avenir. Cette réussite présuppose une capacité intrinsèque d'adaptation, car en l'absence d'actionnariat, l'entreprise ne peut compter que sur elle-même. La Mobilière est un acteur majeur du marché suisse de l'assurance.

Nous inspirons une grande confiance à nos clients, grâce à notre forte capitalisation et à notre ancrage coopératif, qui nous permet de suivre une stratégie durable, affranchie de tout engagement à court terme envers des actionnaires.

Nos agences générales sont dirigées par des entrepreneurs indépendants, pour qui proximité, rapidité et qualité du service ne sont pas de vains mots, et qui possèdent la structure et les compétences nécessaires au règlement des sinistres sur place: plus de 95% des cas sont réglés en agence, rapidement et sans chicaneries administratives. Nous sommes le seul assureur à disposer d'un tel réseau. Les sinistres complexes de grande ampleur sont traités par les experts de la Direction. Outre nos agences générales, notre Centre de contact Mobi24 est au service de nos clients 24 heures sur 24.

Cette double organisation – à la fois centrale et décentralisée – est très appréciée des assurés. La meilleure preuve en est que bon nombre de clients satisfaits nous recommandent à des connaissances.

## Utilisation de la valeur ajoutée

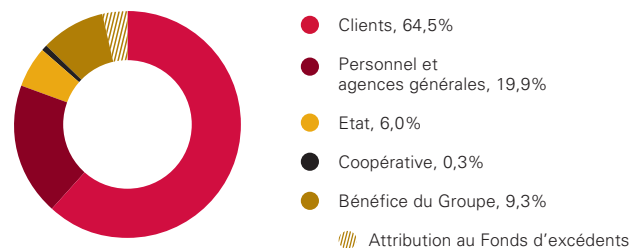
**Grâce à notre succès, nous créons une forte valeur ajoutée, que nous redistribuons en majeure partie à nos clients.**

Nous fournissons à nos assurés des avantages sous forme soit d'indemnités de sinistres, soit de prestations d'assurance. Les avantages immatériels que nous apportons ne sont pas chiffrables: 1,5 million de clients comptent sur nous pour couvrir les risques auxquels ils s'exposent quotidiennement.

Notre monde moderne recèle un grand nombre de risques, qui exigent autant de garanties. Grâce aux assurances, chacun peut se déplacer à son gré, et personne ne risque d'être ruiné par des prétentions en responsabilité civile ou les conséquences financières d'un accident. De même, des engagements importants, tels que l'achat d'une maison, ne peuvent être souscrits que parce que le risque décès est supporté par une assurance. L'ensemble de l'activité économique des PME et des grandes entreprises dépend de la sécurité nécessaire et quantifiable que fournissent les assurances et de leur capacité d'indemnisation.

Comme on peut le voir sur le graphique, près des deux tiers de notre prestation d'entreprise vont à nos clients.

Utilisation de la valeur ajoutée 2011





«Comme notre agence générale, la Mobilière est toujours proche des clients. Nous veillons personnellement sur nos assurés, non seulement en cas de problème, mais aussi quand tout va bien.»

Andrea Hecht, responsable de team et spécialiste prévoyance, agence générale de Zoug

«Nos assurés profitent de la bonne marche de nos affaires, sous forme de participation aux excédents. À partir du milieu de l'année 2012, les clients des assurances entreprise et bâtiments MobiPro et des assurances véhicules MobiCar bénéficieront de réductions de primes pendant un an. En tout, nous redistribuons ainsi environ 120 millions de francs à nos clientes et nos clients.»

Klaus Volken, responsable Marketing





«Je suis fière que l'agence générale puisse régler la plupart des sinistres sur place, directement, rapidement et en toute simplicité. Mes clients apprécient.»

Christel Morax, spécialiste sinistres,  
agence générale La Broye-Nord Vaudois

## Non-vie

**Par rapport à la branche, notre croissance est de loin supérieure à la moyenne. Les dommages naturels se sont montés à plus de 100 millions de CHF.**

Toutes les branches d'importance stratégique ont évolué plus favorablement que le marché. Alors que nous étions déjà bien positionnés, nous avons encore gagné en substance et consolidé notre position parmi le trio de tête des assureurs non-vie suisses. Notre part de marché est de 16,2%. Dans l'assurance choses, nous sommes leader du marché, avec une part de 27,7%, et dans les assurances de personnes, véhicules à moteur, responsabilité civile et protection juridique, nos parts de marché, situées entre 10,4% et 24,7%, nous placent dans le groupe de tête.

### Les raisons du succès

Nos systèmes de développement de produits, de tarification et de gestion des contrats nous permettent de nous adapter à l'évolution du marché rapidement et en souplesse. L'évolution favorable de nos affaires et notre excellente position sur le marché s'expliquent également par les avantages liés à notre structure coopérative, par la confiance des clients envers notre stratégie durable et notre atout de partenaire fiable, à forte capitalisation.

### Evolution des sinistres

À 64,2%, le ratio sinistres à primes (charge de sinistres) est supérieur à celui de l'exercice précédent (61,3%). Les orages de grêle et les inondations de juillet et d'octobre nous ont coûté au total près de 100 millions de CHF.

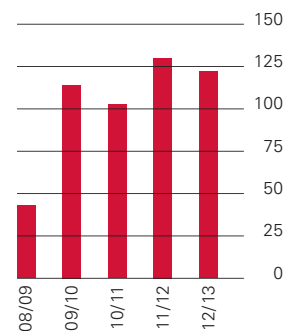
### Ristournes du fonds d'excédents

Depuis juillet 2011, les clients de l'assurance ménage et bâtiment bénéficient d'une participation aux excédents sous forme de réduction de primes de 20%. Au total, la Mobilière leur redistribue ainsi 125 millions de CHF.

À partir du milieu de l'année 2012, près de 120 millions de CHF seront reversés aux clients des assurances entreprise et bâtiments MobiPro et des assurances véhicules MobiCar sous forme de réductions de primes pendant un an.

### Ristournes aux clients en affaires non-vie

y compris les mesures d'accompagnement MCHF



## Vie

**Nous avons défendu notre position de leader de l'assurance risques. La croissance est principalement alimentée par les affaires avec part d'épargne de particuliers.**

Dans le courant de l'année, les incertitudes planant sur les marchés des capitaux et sur la conjoncture économique se sont accentuées. Le secteur de l'assurance vie s'en est lui aussi ressenti. Les clients ont recherché la sécurité, non seulement en matière de couverture des risques, mais aussi d'épargne et de prévoyance.

Nous sommes leader du marché de la réassurance d'institutions de prévoyance (27,9% du volume de primes) et parmi les leaders du secteur des assurances risques décès de particuliers (23,2% des sommes assurées).

### Les raisons du succès

L'augmentation des ventes d'assurance risque décès et invalidité confirme que nos produits répondent très bien au besoin de sécurité des particuliers. Dans les affaires collectives, nous sommes leader de la réassurance, et grâce à notre renommée, à notre haut taux de satisfaction clientèle et à notre remarquable dotation en fonds propres, nous avons pu asseoir cette position.

En **prévoyance privée**, nous enregistrons une forte croissance des primes. Les assurances mixtes traditionnelles sont toujours demandées, mais l'intérêt pour les polices liées à des fonds a baissé, en raison de la volatilité des marchés financiers. Dans l'assurance risque décès, nous avons renforcé notre position de leader. Dans l'assurance incapacité de gain, tout comme dans les produits d'épargne, les affaires nouvelles ont augmenté. Nous enregistrons un fort intérêt des clients surtout pour les assurances avec capital garanti en cas de vie à l'échéance.

Dans les affaires de **prévoyance professionnelle**, nous nous concentrons sur la couverture des risques biométriques d'institutions de prévoyance. Les affaires à primes périodiques annuelles ont encore augmenté.

### Des excédents pour nos clients

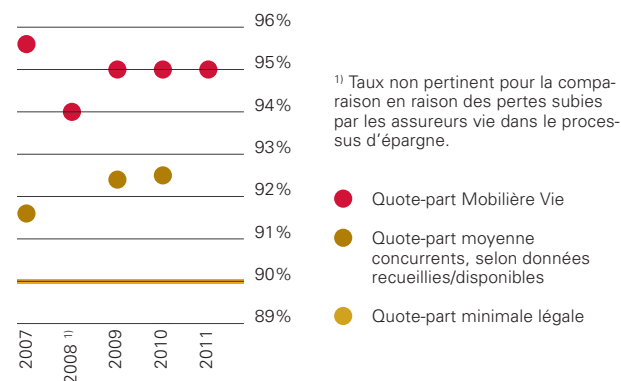
Le résultat technique comprend déjà des participations aux excédents pour les assurés pour un montant de 144 millions de CHF.

Dans les affaires soumises à la quote-part légale, 95% des revenus ont été reversés aux institutions de prévoyance sous forme de rentes, de prestations en capital, d'attributions d'excédents et de provisions.

### Prestations

Nos charges de sinistres décès sont supérieures à celle de l'année précédente. S'agissant de l'incapacité de gain, en dépit d'un contexte économique de plus en plus difficile, la charge de sinistre a encore baissé.

**Participation aux excédents dans les affaires collectives soumises à la quote-part légale**



## Fonds propres en comparaison avec la concurrence

La Mobilière remplit plusieurs fois les exigences légales en matière de solvabilité.

Le Groupe Mobilière est autofinancé à 100% et dispose de moyens solides qu'il peut affecter comme il l'entend à son développement. N'ayant pas à se procurer des fonds sur les marchés internationaux des capitaux, la Mobilière ne doit pas se soumettre à une procédure de notation, par ailleurs complexe et coûteuse, ni la tenir à jour.

Le Groupe Mobilière remplit les exigences légales en matière de fonds propres (Solvabilité I) à 539%. Notre capacité de risque mesurée selon le test suisse de solvabilité SST (Solvabilité II\*) démontre que tant les différentes sociétés du Groupe Mobilière que le Groupe lui-même affichent de confortables taux de couverture (plus de 300%).

\*sur la base du modèle interne soumis à la FINMA et accepté par cette dernière à titre de modèle de transition provisoire avant approbation définitive

Assureurs directs opérant en Suisse (groupes et conglomérats)	Part de fonds propres <sup>1)</sup> dans la somme de bilan au 31.12.11	Solvabilité I	Solvabilité II		Rating (Standard & Poor's)
			Principes du SST	calculée selon Principes de Solvabilité II	
<b>La Mobilière</b>	<b>23,3%</b>	<b>539%</b>	<b>&gt;300%</b>	●	★
Groupe Allianz	7,4%	179%	✓	●	AA
Allianz Suisse	10,5%	326%	✓	●	AA-
AXA	7,0%	188%	>150%	●	AA-
Bâloise	5,6%	203%	✓	●	A-
Generali	4,3%	117%	124%	●	A
Helvetia	9,3%	219%	✓	●	A-
Nationale Suisse	14,6%	272%	✓	●	A-2)
Swiss Life	6,0%	213%	✓	●	BBB+
Vaudoise	9,1%	350%	✓	●	★
Zurich Insurance Group	8,8%	242%	225%	●	AA-

Taux de solvabilité et notations tels que disponibles le 11 avril 2012.

<sup>1)</sup> y c. participations minoritaires

<sup>2)</sup> agence de notation: A.M. Best

★ pas de notation

✓ selon ses propres indications, la compagnie remplit les exigences

## Prévention des dangers naturels

Les mesures de prévention que nous avons cofinancées en Suisse ont déjà montré leur efficacité, notamment en 2011.

Nous finançons une nouvelle chaire de recherche à l'Université de Berne. Chargée d'étudier les probabilités de survenance d'événements climatiques extrêmes, cette chaire universitaire extraordinaire a été attribuée au printemps 2011 à Olivia Romppainen-Martius. Nous avons poursuivi nos engagements pour la prévention des dangers naturels. Approuvées par le Conseil d'administration les années précédentes, les contributions allouées à cet effet s'élèvent à 20 millions de CHF au total. Prélevé sur le fonds d'excédents de la Coopérative, ce montant sert au financement des projets en cours et de projets futurs.

De tels investissements sont judicieux: en octobre 2011, les ouvrages de protection construits dans l'Oberland bernois avec l'aide de la Mobilière, pour un montant de près de 700 000 CHF, après les inondations du siècle, en 2005, ont permis à la population d'éviter des dommages dévastateurs analogues à ceux des années précédentes.

### Engagement en faveur de projets de prévention

▲ Anciens projets

● Projets approuvés en 2011

